

Au Conseil Général
de et à
1358 Valeyres-sous-Rances

Annexe au préavis no 27/20 : Bilan, comptes de fonctionnement 2019 et rapport de gestion pour l'année 2019

I BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

A. Actif

Disponibilités

Elles s'élèvent à Fr. 1'405'067.30 en diminution de Fr. 135'696.48 par rapport au 1^{er} janvier 2019.

Débiteurs

Ce poste se monte à Fr. 643'490.40 contre Fr. 602'735.25 en 2018. Il comprend toujours la facture de Fr. 54'146.00 pour le Syndicat AF de Method, qui sera réglée au bouclage des comptes des AF Method. Nous observons aussi sur ce compte une diminution de Fr. 16'169.63 des débiteurs impôts par rapport à 2018.

Titres et placements du patrimoine financier

Avec un montant total de Fr. 296'735.74, cette rubrique augmente de Fr. 200.99 par rapport à 2018.

Investissements

Ce compte du bilan a diminué de Fr. 48'500.00 passant à Fr. 712'601.00, après comptabilisation des amortissements annuels usuels 2019.

Participations permanentes

Le remboursement du prêt communal sur le réservoir, par le SIAERV, est de Fr. 40'000.00 pour cette année. Il se solde à Fr. 293'468.35.

B. Passif

Créanciers

Les engagements courants se montent à Fr. 137'476.01 comprenant les factures ouvertes de travaux ou services effectués en 2019 et payés en 2020.

Passifs transitoires

Ils se montent à Fr. 120'896.42. Ces montants correspondent à diverses factures reçues en 2020 concernant l'exercice 2019.

Emprunts à moyen et long terme

Le total des dettes bancaires est de Fr. 756'000.00. Ce poste est en diminution de Fr. 32'000.00, suite aux remboursements contractuels annuels.

Fonds de réserve

Ce poste a diminué de Fr. 18'623.80 par les mouvements importants sur les fonds de réserve suivants :

Fr. 47'725.35	prélèvement « Travaux futurs » (réfection route de la Chapelle)
Fr. 25'550.00	attribution « Service des eaux »
Fr. 7'000.00	prélèvement « Amortissements routes »
Fr. 21'900.00	attribution "Vieille Auberge"
Fr. 10'000.00	attribution "Ducroire"
Fr. 21'348.45	prélèvement révision plan de zone

Capital

Le capital au 31 décembre 2019 passe à Fr. 1'280'418.83 en diminution de Fr. 6'177.94, suite à l'excédent de charges de l'exercice 2019.

II COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Le compte de fonctionnement 2019 présente, après comptabilisation des amortissements ainsi que des mouvements aux fonds de réserve, un total de charges de Fr. 2'701'632.86 et un total de produits de Fr. 2'695'454.92, soit un excédent de charges de Fr. 6'177.94 (pour comparatif excédent de charges de Fr. 73'661.30 en 2018).

2. Finances

Impôts

En 2019, nous avons encaissé la somme de Fr. 1'614'039.53 pour les impôts, soit une augmentation de Fr. 181'672.50 due à un encaissement d'impôts des années précédentes, suite aux rattrapages de taxations définitives effectuées par la recette.

220.352.00/01/02 Péréquation directe horizontale

Selon les acomptes reçus de l'Etat, l'alimentation du fonds de péréquation se monte à Fr. 402'543.00 et le retour à Fr. 219'517.00.

Valeur point d'impôts : 2019 : 21'876.00 2018 : Fr. 21'043.00 2017 : Fr. 20'052.00

3. Domaine et bâtiments

310.435.00 Exploitation gravière

Nous avons encaissé Fr. 10'000.— de plus par rapport au budget, ceci suite à la renégociation des acomptes avec Cand Landi.

310.451.00 Subsides

L'Etat nous a versé la somme de Fr. 12'104.00 pour la tranche de subsides 2019 lié au PACOM

320.314.01 - 320.314.02 - 320.435.00

Le détail de ces comptes ne correspond pas au budget, mais le résultat final est proche de ce qui avait été prévu. Ceci provient du fait que le triage ne nous donne pas le détail de leurs prestations. La commune a demandé que, à l'avenir, il y ait plus de détails dans les comptes de forêts de la part de BoisCom.

352.314.01 Entretien du bâtiment + installations fixes grande salle

Cette rubrique est plus élevée que prévue. La pose des escaliers pour la sortie de secours a coûté plus cher que budgétisé.

352.427.01 Location grande salle

La commune de Valeyres-sous-Rances a encaissé plus de locations que ces dernières années, en relation avec les réfections des salles de Method et de Rances.

356.314.00 Entretien divers bâtiments

C'est une erreur de comptabilisation de la facture de curage de Cand-Landi, qui aurait dû passer dans le compte d'épuration, qui crée cette différence par rapport au budget.

358.427.00 Location restaurant + appartement

Depuis le 1er septembre 2019, la commune a repris l'appartement de la Vieille Auberge, non utile pour les locataires, afin de pouvoir entrevoir un projet d'UAPE à Valeyres. Ceci se finalise avec une diminution de loyer de frs 1'000.00 par mois.

4. Travaux

430 Routes

430.314.02 Entretien et réparation des routes

Ce poste qui dépasse de Fr. 2'683.00 par rapport au budget, il comprend principalement les dépenses pour la réparation de la route de la Chapelle et le gravillonnage du parc à biches, chemin du Moty.

440.314.00 Entretien fontaine, parcs, cimetière

Ce poste a dépassé le budget à cause de la réparation de la fontaine de l'église.

451 Ordures ménagères

Les diverses taxes sur les ordures ménagères encaissées ne couvrent que le 67 % des dépenses.

5. Instruction publique et cultes

510 et 520 Enseignement primaire et secondaire

Les charges scolaires 2019 sont réparties par moitié en fonction du nombre d'élèves dans les deux cycles : primaire et secondaire et le solde aux habitants.

Ces charges s'élèvent à Fr. 132'482.55 pour le primaire et à Fr. 113'925.24 pour le secondaire, selon les factures finales de l'ASIOR. Les frais de transports se montent à Fr. 53'625.32 pour le primaire et à Fr. 19'500.00 pour le secondaire.

6. Police

610.351.00 Etat de Vaud Réforme policière

La réforme policière 2019 a été plus élevée que l'estimation faite (63'582.00 au lieu de Fr. 58'700.00 estimé).

7. Sécurité sociale

Les charges de ce poste pour 2019 se sont élevées à Fr. 554'933.41, contre Fr. 511'641.79 sur la facture 2018

8. Services industriels

810 Service des eaux

Les recettes de ce compte dépassent les charges. Une attribution au fonds de réserve de Fr. 25'550.00 a été effectuée. Il y a eu moins de taxes de raccordements par rapport à l'année 2018.

Municipal responsable : M. Thierry Vidmer